

La passion des vieux gréements les réunit en association



C'est à l'intérieur du chantier naval Bernard que les membres de l'association Des amis de *Fleur de Lampaul*, se sont réunis pour évoquer la vie de leur association. « **Notre passion pour les vieux gréements nous a conduits à créer cette association en 2011, afin d'assurer la promotion du *Fleur de Lampaul*, une gabare de 21 m, construit en 1947, en Bretagne. Ce vieux gréement, classé Monument historique, est devenu la propriété de l'association Nordest-croisière. Auparavant, il était propriété de l'association de Nicolas Hulot et a participé à de nombreux périples sur les mers du globe, explique François Legoupil, président de l'association. Au début, nous étions un groupe d'amis qui souhaitaient apporter son aide à la vie du navire. »**

Bénévoles au carénage

Avec une trentaine d'adhérents, l'association compte désormais des partenaires. « **Ce sont sept entreprises qui nous aident à travers des soutiens logistiques, techniques et financiers** », poursuit le président qui se réjouit de l'arrivée de nouveaux membres. « **C'est un groupe de chanteurs de chants marins qui animent désormais les escales du navire.** »

Pour les amis de *Fleur de Lampaul*, l'entretien du navire reste une priorité, comme le stipule François Legoupil : « **Nous participons activement à l'entretien du bateau. Lors des carénages, qui ont lieu d'octobre à janvier et une partie du mois de juin, une grande partie des adhérents travaillent sur le navire. Du nettoyage au ponçage en passant par la peinture et l'entretien des gréements, ce sont 160 heures de bénévolat qui ont été effectuées en 2014.** »

L'avitaillement fait également partie du rôle de l'association. « **Lors des croisières, certains adhérents sont embarqués pour la surveillance des passagers. Quand *Fleur de Lampaul* doit se rendre vers un autre port européen ou français, des membres de l'association participent aux convoyages en participant aux manoeuvres lors des navigations** », insiste le président.

Des actions qui sont récompensées pour les bénévoles. « **En échange de ces bons et loyaux services, les adhérents sont invités à naviguer gratuitement. Le but étant de maintenir une certaine cohésion au sein de l'équipe et avec l'équipage. L'avantage est que**

l'on est entre personnes qui partagent la même passion pour ces navires qui représentent notre patrimoine maritime », conclut François Legoupil.